

Plogoff Infos

Bulletin municipal - été 2021

Le mot du Maire - p.2

Vie municipale - p. 3 à 7

Commémorations - p. 8 et 9

École - p. 10

Vie associative - p. 11 à 13

Bibliothèque - p. 14

Pointe du Raz - p. 15 et 16

Tribune de l'opposition - p.17

La majorité répond - p. 18

Infos pratiques - p. 19

Enfin l'été,

Voilà plus d'un an que vous m'avez désigné pour être votre maire, je vous en remercie et je viens aujourd'hui vous informer de l'état d'esprit de notre équipe, de l'avancée de nos projets et des travaux qui en résultent. Sans doute l'aurez-vous remarqué, la majorité communale demeure unie et sans faille. Cela me conforte dans l'idée que l'information et la pédagogie sont primordiales dans l'exercice de ma fonction ; c'est ce que je m'efforce de faire au mieux auprès de mes colistiers.

« Vivre ensemble », c'est partager des points de vue différents pour construire collectivement. C'est pourquoi je fais tout mon possible pour permettre à chacun de se faire entendre chaque fois que nécessaire.

Réfléchir sur l'avenir en vous y associant est mon objectif. Lors de ces 12 derniers mois, nous avons fait de notre mieux pour assumer les missions que vous nous aviez confiées. Nous poursuivrons nos efforts avec le même cœur et la même force. Je tiens à saluer le travail entrepris par mes adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux car nous sommes à votre service. Ne l'oublions jamais !

Je considère que j'ai été élu pour les gens et non contre eux. Dans la mesure du possible, je m'efforce d'être votre médiateur. Mon rôle est de défendre l'intérêt général et cela m'amène parfois à prendre des décisions pas toujours faciles à accepter de tous ; mon rôle est de trancher après les discussions.

Vous l'avez sans doute déjà constaté, il a fallu faire face à l'évolution de l'activité de la boulangerie de Lestrivin. Il était urgent, conformément à notre programme, d'engager la sécurisation de la traversée de notre agglomération. Il n'est donc plus question de se garer à sa guise devant ce commerce sans se soucier du danger pour autrui. Afin d'anticiper d'éventuels problèmes de stationnement liés à une affluence accrue de la clientèle, mon équipe et moi-même avons fait, en face du cabinet dentaire, l'acquisition d'un terrain. Une partie de celui-ci est dédiée à la réalisation d'un parking de 16 places.

Par ailleurs, la pandémie que nous venons de vivre a renforcé la cohésion de notre population, qui a su dans cette période si particulière, faire preuve de courage et solidarité. Notre attitude volontaire dans le processus de vaccination a été remarquée par le Préfet lui-même et je m'en réjouis. Je profite ici pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents et commerçants et leur dire combien nous sommes ravis de leur choix de vivre parmi nous. Il semble qu'avec le télétravail, la population redécouvre les bienfaits de la ruralité qui était menacée.

Chers amis, je ne vous quitterai pas sans citer un de mes prédécesseurs qui m'a dit ceci récemment : « Tu sais Joël, être maire c'est d'abord être bienveillant envers ses concitoyens ». Cette vision de la mission à exercer, animée par la sagesse de ces mots est très inspirante.

Pour conclure, je vous dis : « A bientôt et passez un bel été ! »

Joël Yvenou

Actualités et gestion de votre commune

Depuis notre dernier rendez-vous de janvier, l'activité communale caractérisée par certains rebondissements, a demandé des adaptations pragmatiques que nous essaierons de vous décrire aussi clairement que possible.

Gestion des sites sensibles

Au lendemain de la saison estivale, après avoir été confrontés à cette affluence exceptionnelle que nous vous avons partiellement décrite dans le dernier bulletin, un groupe de travail avec pour participants des élus de Plogoff, Cléden Cap Sizun ainsi que des représentants de la COM-COM et du Département s'est formé afin de remédier au manque de respect de nos libertés et des Sites classés sensibles.

Ce groupe de travail présidé par Mme la Directrice du syndicat mixte de la Pte du Raz s'est attaché à établir :

Dans un premier temps, le constat des problèmes qui se sont posés :

- Jauge insuffisante de places de parkings,
- irrespect des accès sécurisés,
- irrespect des places réservées aux handicapés,
- camping sauvage,
- monopolisation des accès à la plage de la Baie des Trépassés,
- interférences anarchiques des sites routiers numérisés, (applications GPS) non maîtrisées par les autorités d'accueil,
- manque généralisé de panneaux de signalisation,
- pétition de la population mettant en garde les autorités en cas d'immobilisme.

Deuxièmement, un plan des dispositifs susceptibles de remédier à toutes ces difficultés.

Il est ressorti des analyses concernant les Sites de Plogoff, que généralement la jauge des places de parkings resterait inchangée. Pour ce qui est des camping-cars, on leur indiquera des places de parkings au Bourg, à Kervit et au camping de Kerguidy-Izella.

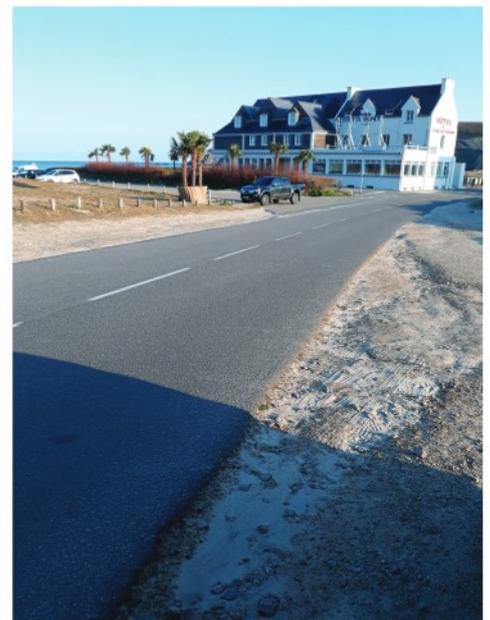
Bon nombre de réflexions resteront cette année encore sans réponses adaptées.

Néanmoins, un balisage important sera déployé pour cet été afin de limiter le camping sauvage et les stationnements illicites. Le camping sauvage, le bivouac, le stationnement ainsi que l'accès à tous les véhicules à moteur seront interdits à Poulblich.

Dérogation sera faite aux riverains. Si la signalisation ne suffisait pas, une barrière non verrouillée serait installée en plus, pour contraindre les usagers à s'arrêter. Les Sites du Loch, Pors Loubous, Feuteun Aod, Bon Voyage et Men Tann bénéficieront d'une réglementation spécifique.

À la Baie des Trépassés, 2 gendarmes réservistes seront affectés au service d'ordre sur le site. Le financement de l'opération sera à la charge de l'Etat, néanmoins, les communes de Cléden Cap Sizun et Plogoff ainsi que la communauté des communes apporteront leur participation à la logistique. Le Platelage pour personnes à mobilité réduite sera également installé pour descendre à la plage.

Pour information, vous prendrez connaissance du compte rendu de notre commission communale de l'environnement à Plogoff. Ainsi, ce document a été remis à la Directrice du Syndicat Mixte mutée depuis, sur un autre emploi. Par conséquent, nos suggestions sont depuis restées sans réponse.



Commission Environnement

Compte rendu de la réunion du 27/01/2021

à l'attention du Groupe de travail traitant de l'aménagement de la Baie des Trépassés

Après avoir examiné les rapports du 10/12/2020 "Avis Aménagement de la Baie des Trépassés" la commission tient à attirer l'attention sur les dispositions suivantes :

Elle considère comme urgent de définir les ambitions réelles (environnementales mais aussi économiques) quant au Site de la Baie. Ce projet devrait être clarifié par un cahier des charges. Deux cas de figures devraient se dessiner, à savoir : le court et le long terme.

1- Court terme (pour l'été 2021)

- Réalisation de la voie partagée et matérialisée de la route départementale à partir des lacets.
- Harmonisation de la vitesse des véhicules
- Désensablement et ragréage des places de parkings actuelles.
- Matérialisation du passage piétonnier menant au local de surf.
- Curetage des bermes et matérialisation de la voie pour les piétons.
- Informations des sites internet de Camping-cars et campeurs concernant les dispositions prises sur le Site.
- Nomination d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique à choisir de préférence chez les seniors. (Assermenté avec pouvoir de verbaliser)
- Définition du seuil de Saturation du Site, il faudra indiquer aux visiteurs qu'une fois le Site plein, on traverse la Baie sans se garer ni s'arrêter (panneau numérique).

- Composition avec les Hôtels afin d'éviter toute entrave abusive à leur fonctionnement et leur développement.
- Affichage des Arrêtés et pose d'une signalétique adaptée.

2- Long terme (après 2021)

- Acquisitions des terrains à vocation de parkings sur les hauteurs Sud et Nord du site.
- Création de chemins piétonniers vélo-routes bien distincts de la voie routière départementale joignant les parkings à la plage. (côté Plogoff, retrouver le tracé de l'ancien sentier se trouvant au sud de la départementale en partie repéré 269 commun de village)
- Création d'une voie à l'Est de l'étang court-circuitant la départementale actuelle pour la partie qui traverse le site.

Question sanitaire : les ondes radio-électriques

Dans le cadre du développement de la 5G pour nos téléphones mobiles, l'opérateur FREE doit installer des émetteurs relais supplémentaires sur la partie sommitale du château d'eau de St Yves.

A ce titre, l'intéressé fait une demande préalable de travaux à la mairie. Au regard des règles d'urbanisme, rien ne s'oppose à la réalisation du projet.

L'affaire n'est pas aussi simple qu'elle n'y paraît. La demande ne mentionne en aucun cas le niveau de champ des émissions radio. Par ailleurs, la zone technique située au bas de l'édifice représente une nuisance physique certaine pour le voisinage.

En conséquence, nous sommes intervenus pour couper court au déroulement du projet et avons exigé de l'Opérateur qu'il vienne vers nous afin de négocier un nouvel aménagement de la zone technique et informer les riverains de la meilleure manière qui soit.

Ainsi, les demandes de mesures radio de nos riverains à l'attention de l'Agence Nationale des Fréquences ont été soutenues par des écrits spécifiques du maire, afin que soient effectuées des mesures de champ magnétique sur la Zone.

Une rencontre entre riverains et le maire s'est déroulée le 22 Mars. La réunion sur Site avec FREE, Veolia et le président du syndicat des eaux, Mr Yves Kerisit a eu lieu le 7 Avril.

La situation étant clarifiée, le maire a signé l'autorisation préalable de travaux le 10 Mai et y a inclus les réserves relatives aux ondes électro-magnétiques.

Pour conclure, les mesures de champ magnétique ont été effectuées par l'A.N.F. le 9 juin dernier, le compte rendu est plus que rassurant pour l'ensemble des riverains.

Mise en place du dispositif de vaccination



Tout commence le 11 Janvier lors d'une réunion sur les Sites sensibles où Joël Yvenou (maire de Plogoff) et Nadine Kersaudy (maire de Cléden Cap Sizun) se rencontrent. Ils décident, sur les conseils d'une relation médicale, de créer et organiser un centre de Vaccination à la salle polyvalente de Plogoff. Sachez bien que tout ceci est motivé par une certaine impatience de la population qui tarde à voir l'État réagir. Depuis on sait tous quels étaient les problèmes posés (manque de vaccins). Le 15 Janvier, nous apprenons que notre projet est écarté alors que nous avons déjà recensé les 297 personnes âgées de 75 ans et plus.

Grosse déception, en 3 jours nous avons organisé la salle, recensé les personnes éligibles au vaccin et averti nos bénévoles.

Nous ne nous décourageons pas pour autant. Nous apprenons que Madame Valérie Brugnon représentante de l'Association des infirmières Coordinatrices du Finistère se chargerait de transmettre les inscriptions au Centre de Vaccination créé à Douarnenez. Immédiatement, nous donnons suite à cette démarche en mobilisant le CCAS et nos bénévoles pour véhiculer les personnes vaccinables. Conscients que nous ne sommes pas la seule municipalité demandeuse d'une telle action, Joël communique l'information aux communes de Cléden, Primelin et Goulien.

Sur notre seule commune, cette opération nous aura permis de faire vacciner une centaine de personnes avant que celle de VACCIBUS ne soit effective.

Vaccination itinérante : Vaccibus

Le 1er Mars, selon une information émanant du Médecin référent du SDIS (Dr Pham), les jours de vaccination pour le Cap se feront à la salle polyvalente de Plogoff les :

- Jeudi 11 Mars
- Vendredi 12 Mars

480 doses sont susceptibles d'être administrées entre Cléden, Primelin, Goulien et Plogoff.

Ces journées se sont bien déroulées, les infirmières libérales du Manoir, de Cléden-Cap-Sizun ainsi que nos médecins locaux se sont également investis en apportant leur

contribution au dispositif. Le Préfet du Finistère qui s'est déplacé le 12 mars, s'est félicité de l'organisation et de l'engagement de l'Administration de Plogoff. Madame Valérie Brugnon, à l'issue de cette première phase de campagne, dans un courrier adressé à notre mairie écrit ceci :

"La vaccination pour la première injection COVID dans le Cap-Sizun est maintenant terminée et s'est bien déroulée, grâce à une organisation sans faille. Merci à tous les intervenants".

Les jeudi 8 avril et vendredi 9 avril, la campagne se termine et dès lors nous pouvons considérer que la quasi-totalité des personnes de 75 ans et plus ont transité par notre dispositif et sont aujourd'hui vaccinées.

Nous pouvons le dire, l'équipe municipale est fière de la mobilisation de sa population qui, une fois de plus, a su faire preuve de solidarité et de dynamisme.

BRAVO PLOGOFF !!!



Travaux

Le platelage de la Baie des Trépassés est posé sur le tapis de galets, en tenant compte des impératifs liés au classement du Site. Sans doute avez vous eu connaissance par presse interposée, des problèmes que rencontrent les entreprises dans l'approvisionnement de certains matériaux ?



S'agissant du platelage, nous n'avons évidemment pas échappé à la règle, mais tout est rentré dans l'ordre, le bois sera remplacé par un tapis fait à base de résine.

Le terrain de tennis devrait être rénové pour la mi-juillet. Les agents communaux ont à ce jour déposé les grillages et préparé le Site pour l'entreprise qui réalisera les travaux.



La rénovation des portails du cimetière est achevée.



Le Fleurissement du Bourg avec la pose de nouvelles jardinières sur les mâts de lampadaires est entrepris depuis le 21 Juin et sera reconduit l'an prochain. Des barrières de sécurisation viennent d'être posées également à certains endroits.



La sécurisation de la traversée de l'agglomération, c'est aussi la pose de chicanes prévue pour le mois de Juillet. Dans un premier temps, les dispositions seront provisoires et expérimentales. Les riverains seront à terme invités, lors d'une réunion publique, à exprimer leurs éventuelles observations. La limitation de vitesse et les passages pour piétons sont également vus comme des facteurs incontournables de la sécurité.

La sécurisation de la traversée de Lescoff est prévue avec une mutation du village en agglomération. Ceci implique la pose de nouveaux panneaux, un ralentissement de la vitesse et 3 passages pour piétons (traversées départementales : entre rue des Hirondelles et impasse Pen ar Meur, entre impasse Rose Effeillée et impasse Dixmude, entre rue des Hirondelles et rue Kreiz an Avel)



Le parking que nous avons prévu en face de la pharmacie est en cours de réalisation. Ceci correspond à une réaction visant à nous adapter à la mutation de la boulangerie initiale. Ces nouveaux commerces (distillerie et épicerie fine) devraient provoquer une augmentation des arrêts de véhicules tout au long de l'été. Il nous faut donc prévoir des places de stationnement afin de ne pas nuire à la sécurité du croisement accidentogène de Lestrivin. Nous disposerons au terme des travaux de 16 places de stationnement.

Avant...



Après...



Déploiement de la fibre optique

Lors d'une réunion en date du 4 février 2021, le Maire Joël Yvenou avait en tant que responsable de l'installation de la fibre à la communauté des communes, invité les différents acteurs concernés par le sujet, à venir faire leur exposé sur les divers aspects de la mise en œuvre du dispositif. Étaient donc présents pour communiquer les informations : Stéphane Troprès pour Mégalis, Georges Castel et Fabien Bourdon référents pour la communauté des communes. L'ensemble du Conseil Municipal avait tenu à assister à cette réunion . En préambule, le Maire avait insisté sur l'importance de cette technologie dans un contexte particulier lié au confinement et au télétravail.

L'exposé des intervenants nous aura appris que pour 2026, l'ensemble de la population aura la possibilité de disposer de l'ensemble téléphone, TV et Internet dans des conditions confortables. Compte tenu des avancées insatisfaisantes sur le déploiement depuis 2012, c'est la Région Bretagne qui s'est chargée de raccorder l'ensemble du territoire Breton pour 2026. S'agissant de Plogoff, 293 abonnés seront raccordés pour 2023 et 968 pour 2026 ce qui porte le total à 1261 abonnés. Pour des raisons de coût, les lignes seront aériennes, excepté si des fourreaux enfouis sont déjà prévus à cet effet. Une période transitoire suffisamment maîtrisée garantira le téléphone traditionnel.

L'équipe municipale se félicite que les Autorités aient tenu à mettre à l'honneur sa commune qui a su collaborer efficacement en mettant tout en œuvre, du personnel communal jusqu'à ses bénévoles pour prendre part à cette lutte sanitaire.

Cette période chargée d'activités telles que les élections, la mise en place de nouveaux chantiers et le fauchage récurrent des bermes n'a pas empêché notre personnel de préparer au mieux les commémorations (pages suivantes). Nous vous invitons donc à être compréhensifs si dans cette période favorable à la pousse des végétaux, tout ne se fait pas aussi bien ni aussi vite que vous le souhaiteriez.

Le Maire tient à remercier particulièrement tous ceux qui ont participé à l'organisation des journées électorales; bénévoles et personnels mais aussi le Comité d'Animation qui nous a monté et mis à disposition gracieusement, son barnum.

Devoirs de mémoire

8 Mai 1945

Afin de commémorer la Fête de la Victoire sur le Nazisme et la volonté hégémonique de quelques individus fanatiques, Joël Yvenou et le Docteur Georges Le Guen, médecin Chef des Services et Président de la section Plogoffiste de l'Union Bretonne des Combattants ont, non sans solennité, en présence d'un public restreint, rendu hommage à nos morts pour la France mais aussi pour l'humanité en général. Le Maire a rappelé le respect qui est dû aux Femmes et aux hommes résistants et combattants et plus particulièrement ceux qui furent torturés, assassinés et exterminés pour avoir osé revendiquer leur liberté d'être eux-mêmes tout simplement. Il n'a pas manqué de citer notamment, l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre.



18 Juin 1940

Vendredi 10h00, Monsieur le Préfet du Finistère Philippe Mahé fait honneur à la population de Plogoff en venant rendre hommage à ses héros en s'inclinant sur le monument dédié à Yan Luis Doornic, Maurice Barlier et D'Estienne Dorves qui débarquèrent ici à Pors Loubous en décembre 1940 avec la complicité de Jean Follic de l'île de Sein, Monsieur et Madame Normant et Mme Jeannic de Pennéac'h.

Premier martyr de la résistance, l'exécution d'Honoré D'estienne Dorves le 29 Août 1941 au mont Valérien, sera fondateur de l'esprit de résistance Française. Au terme d'un périple exceptionnel de clandestinité et de courage, mais victimes de trahison, les trois combattants seront exécutés malgré la demande de grâce faite par leur juge à Hitler. Ils obtiendront de leur peloton d'exécution qu'il ne leur soit pas mis



d'entraves aux poignets,

ni que leurs yeux soient bandés.

Dès que la nouvelle de leur mort courageuse se répand, beaucoup de jeunes gens, voulant être dignes de cet exemple, rejoindront la Résistance.

En présence d'organisations chargées d'entretenir la commémoration de la France Libre et l'éthique de la légion d'honneur, la commune par le biais de son Adjoint au maire et de ses portes drapeaux a salué le monument et déposé une gerbe symbolique.



L'événement s'est poursuivi au port de Feunteun-Aod en présence de Mr le Préfet du Finistère, le Vice-Amiral d'Escadre Olivier Lebas Préfet Maritime et Joël Yvenou Maire de Plogoff.

Ici devant la stèle, une centaine de personnes dont une majorité de Plogoffistes a voulu témoigner sa reconnaissance aux combattants de l'ombre membre du réseau Dahlia qui furent arrêtés et déportés le 3 Février 1944 par suite de l'échouage du Jouet des Flots.

Monsieur le Préfet a lu avec gravité, l'appel du 18 juin 1940, les élèves du collège d'Audierne sont venus relater des textes de faits de résistance des alliés. La marine Nationale a présenté un piquet d'honneur. Et puis un moment particulièrement émouvant nous aura plongés dans la mémoire de l'horreur mais aussi de l'espoir avec le chant des partisans. La goélette la Belle Poule et le sloop Cap Sizun ont par leur présence rendu hommage à Pierre Brossolette, Emile Bollaert, Yves Le Hénaff et Edmond Jouhaud.

La dépose d'une gerbe par le Maire Joël Yvenou est venue clore l'événement. La cérémonie se termine par le salut au drapeau.

Le commerce local se développe

La municipalité se réjouit de voir des nouveaux commerces s'implanter à Plogoff. Tout d'abord, la boulangerie Louarn devient un magasin d'épicerie fine : avec préférence pour la vente de produits locaux, tels que fromage, viande et dépôt de pain. Quant au fournil, il hébergera désormais des ateliers de distillerie et parfumerie. Sur le marché, grâce à l'obstination de certains conseillers municipaux, un nouveau poissonnier est présent chaque vendredi.



L'école du bout du monde



Bien que des travaux aient été réalisés, un certain nombre de projets restent à mener à bien. Le photocopieur sera remplacé par un autre plus adapté et plus moderne. Le Maire a réaffirmé sa volonté de poursuivre le ramassage scolaire intercommunal. A cet effet, la municipalité contrainte par les normes en vigueur, devra acquérir un nouveau car pour la prochaine rentrée.

Le label École Numérique 2020 est reconduit, les participations financières sont les suivantes :

- 4050 euros à la charge de la municipalité.
- 4050 euros à la charge de l'état.



Le projet d'école 2020-2023 s'oriente sur une acquisition et maîtrise du langage, de l'écriture et la connaissance d'une approche environnementale durable de la nature. La rentrée scolaire 2021 est prévue le 2 septembre. A ce jour les effectifs seraient de 62 élèves pour la rentrée (27 élèves en maternelle, 15 élèves en CP/CE1/CE2, 20 élèves en CM1/CM2) soit 7 élèves de plus qu'en 2020.

Pour les 10 élèves qui accèdent à la classe de 6ème, l'an prochain, la municipalité a pensé à les récompenser. Dominique Touller Adjointe au Maire, leur a remis un dictionnaire qui devrait leur servir durant leur prochain parcours scolaire. 5 élèves entreront au collège à Audierne et 5 autres iront au collège de Pont-Croix.

L'Ecume des vents

Après une année de préparation, 250 ateliers ont été menés dans tout le Finistère, tout au long de l'année, avec les 300 extraordinaires enfants de l'Ecume des vents ! Dimanche 4 Juillet, Très Tôt Théâtre, le Syndicat Mixte de la Pointe du Raz en Cap Sizun et la Compagnie Entre Chien et Loup étaient heureux de vous inviter pour la restitution de l'aventure de l'Ecume des Vents à la maison du Site de la Pointe du Raz.



Comité d'animation

Oyez oyez bonnes gens !

Habitants de Plogoff, du Cap Sizun ou d'ailleurs ;

Amis de passage ou voisins de toujours ;

Qu'il pleuve ou qu'il vente... Retenez la date du dimanche 8 août.

Le Comité d'Animation vous propose ce jour, le retour du troc et puces, comme 1ère manifestation depuis l'ère du confinement,

Inscrivez-vous pour exposer, venir fouiller et farfouiller ou tout simplement déguster une crêpe à emporter,



Le conseil d'administration réuni récemment songe à vous offrir à l'automne d'autres possibilités de rencontres (notamment l'AG fixée au samedi 9 octobre à 17h30) mais « chut! », ne parlons pas trop fort, nous ne voudrions pas ébranler la somnolence du virus !

Bons mois d'été à chacun !

Bénédictte Gouttenoire, secrétaire du Comité et Benjamin Goudedranche, président

Cap contes

Cap contes est une association qui a pour but de contribuer au développement de l'expression du conte dans le Cap Sizun et sa région, et de promouvoir les formations à l'art de conter.

Pour la petite histoire, Cap Contes a été créée en 2003 par Fiona MacLéod.

À son décès, les anciens présidents de l'association se sont réunis et ont décidé de continuer le chemin dessiné par sa fondatrice.

Autrefois, aux veillées, les contes concernaient les grandes personnes. Les enfants à partir de 7 ans, « âge de raison », pouvaient écouter leurs premiers contes. Une fois, les petits endormis, les contes devenaient « plus sérieux », et ne s'adressaient qu'aux adultes.

Cap Contes vous offre l'occasion de rencontres, d'échanges, de partages, de transmission, de convivialité et vous permet de réveiller vos souvenirs d'enfance...

Faire un voyage conté, c'est partir dans l'imaginaire du conte, avec un soupçon d'aventure, une pincée de tendresse, des sourires, des rires....

L'association propose des balades contées, des veillées à domicile ou en salle, à l'école...

Deux balades contées d'une heure trente sont programmées cet été à Plogoff :

– le 9 juillet, rendez-vous à Pors Loubous , parking du haut à 20h30 .

– Le 27 août, rendez-vous à Pors Loubous , parking du haut à 18h30.

Prévoir de bonnes chaussures,

Âge conseillé pour les oreilles et le parcours : de 7 ans à 101 ans.

Réservation conseillée,

possibilité de repli en cas de pluie,

application des gestes barrières et respect des conditions sanitaires.

Des temps de contes seront également proposés aux jeunes enfants (6 mois – 3 ans), et enfants de (3 à 5 ans et de 5 à 7 ans).

L'association organisera également des rendez-vous contes réguliers tous les mois, dans des lieux différents à partir de septembre. « Prêtez-nous vos oreilles, nous les remplirons de merveilles » citation de Pierre Jacek Hélias.

Si l'aventure vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre l'association Cap Contes, 11 rue Louis Pasteur, Penneac'h 29770 Plogoff

Tel : 06 79 52 95 53.

mail : capcontesassociation@gmail.com





Cap Scrap

Vu les conditions sanitaires que nous avons vécues pendant l'année 2020 et en ce début d'année 2021, l'association a été plus ou moins endormie. Nous avons réussi à avoir un cours en octobre avec notre professeur Hélène Le



Corre, en petit comité, nous étions 5. Et nous n'attendons qu'une chose, c'est de pouvoir nous réunir à nouveau régulièrement dans des conditions normales afin de continuer à progresser dans notre activité. L'échange et la convivialité nous ont fait défaut pendant toute cette période. C'est pourquoi nous souhaitons organiser une porte ouverte fin septembre dans notre local de l'espace socio-culturel.

Les cours devraient reprendre en septembre comme une année normale ; un lundi soir sur 2 pour les adhérentes et une fois par vacances scolaires pour les ados .

Si vous souhaitez personnaliser une page, un cadre, une carte... contactez nous et nous réaliserons votre projet. A bientôt au plaisir se rencontrer. Pour tout contact : 06 73 06 70 50

Course cycliste à Plogoff le dimanche 14 mars



Avec le départ du tour de France à Brest, on oublierait presque que le monde du sport amateur a été durement impacté avec la crise sanitaire en début d'année. Pendant de long mois, aucune course cycliste amateur ne s'est déroulée.

Conscient de ce problème, le comité du Finistère de cyclisme en partenariat avec le site Sportbreizh.com s'est mobilisé pour faire bouger les lignes. Après avoir contacté la municipalité de Plogoff et associé à cet événement, les clubs Vélo Cap Sizun (Primelin) et Cap Sizun Cyclisme (Plouhinec), le projet s'est monté en un temps record. En raison des circonstances sanitaires, l'aval de la Fédération Française de cyclisme était nécessaire. Il faut bien prendre conscience que, depuis le début de l'année, c'était le premier événement de cyclisme amateur en France (rien que cela...). Joli coup de projecteur sur la ténacité des instances du cyclisme dans le Finistère et le dynamisme du Cap Sizun !

Le protocole sanitaire étant drastique, on ne parle pas de course mais d'un entraînement dirigé dans un esprit de compétition (pas de remise de prix, pas de public). Les écoles de cyclisme du Finistère (minimes, cadets, juniors et espoirs) ont pu se mesurer de nouveau dans un esprit sportif et redonner un nouveau souffle à leur activité. Les 200 jeunes cyclistes et parents, heureux de retrouver la compétition, ont salué l'organisation sans faille et remercié chaleureusement l'accueil de la municipalité de Plogoff et l'implication de ses associations malgré un contexte difficile !

Devant le succès de cette course, il est prévu de renouveler l'événement l'année prochaine.

Michel Perhérin, Président du Vélo Cap Sizun



Le FC Penn Ar Bed prépare la nouvelle saison



Le club aux couleurs sang et or s'est réuni tout récemment afin de planifier la nouvelle saison qui se profile. Peu de mouvements dans les effectifs du PAB qui enregistre quatre rentrées pour l'équipe A. Geoffrey Balcon et Tony Yven auront la gestion de l'aspect sportif. L'encadrement des différentes équipes reste inchangé. Un planning des dates d'entraînement et de matchs amicaux a été remis à chaque joueur. La reprise de la saison se fera sur le stade de Kervit à Plogoff. Les infrastructures du stade de Primelin seront davantage sollicitées que lors des années précédentes.

Différentes manifestations ont été programmées, mais qui resteront sous la menace des mesures sanitaires gouvernementales. Le PAB peut s'appuyer sur ses 23 dirigeants ainsi que sur ses nombreux bénévoles. A l'occasion de cette réunion, l'un des nôtres a été particulièrement fêté. Par l'intermédiaire de Jacques Velly, co-président, le district a honoré André Berriet, dirigeant depuis plusieurs décennies auprès de l'ESC et du FC PENN AR BED.

Que dire de lui sinon qu'il est unique. Sa sœur Michèle a été également fêtée pour ses nombreuses années de disponibilité auprès du club.

Suite au décès d'Albert Marzin, président d'honneur, le FC PENN AR BED a nommé Jean-Noël Carval en lieu et place du regretté Albert. Plus de cinquante licences, tant auprès de l'ESC que du PAB ont orienté le choix indiscutable, des votants, vers Jean-Noël.

Le FC PENN AR BED remercie tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de notre association et espère vous voir prochainement au stade.

Bel été à tous !

Protégeons nos hirondelles et nos martinets

En 2020, le Groupe « Hirondelles & Martinets » Finistère de la LPO Bretagne (Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Biodiversité) lançait un cri d'alerte pour sauver les hirondelles et les martinets, dont la population a chuté en moyenne de 40% depuis 1989.

Sauver ces magnifiques oiseaux si proches de nous, et dont l'existence dépend de nous, c'est d'abord les protéger, empêcher tout dérangement autour des nids, surtout en période de nidification, et les actions suivantes peuvent y contribuer :

- Installer des nids artificiels,
- Poser des planchettes anti-salissures si les fientes causent des gênes,
- Placer des bacs à boue à proximité des zones de nidification, si ce matériau, indispensable pour la fabrication de leurs nids, fait défaut.

Si vous souhaitez les aider, l'accompagnement par des bénévoles du Groupe dédié à ces oiseaux, est nécessaire. Contactez-nous au 07 49 22 17 84 ou adressez-nous un email à gwennili29bzh@gmail.com.

Si vous avez la possibilité, vous pouvez nous aider à recenser les nids ; contactez-nous afin de connaître le protocole.

N'oublions pas que la réglementation aussi protège ces oiseaux ainsi que leurs nids, qu'ils soient vides ou occupés, et ce, toute l'année. La destruction intentionnelle de nids expose à une amende pouvant aller jusqu'à 150.000 € et 3 ans d'emprisonnement. Le printemps sera bientôt là, réservons un agréable accueil à nos hirondelles et nos martinets qui nous le rendront bien en luttant efficacement contre un grand nombre d'insectes, comme les moustiques. Alors aidons-les à s'installer chez nous, elles nous remercieront !



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BRETAGNE

Notre site fait peau neuve !

En 2021 la bibliothèque a repris un fonctionnement « normal » des heures d'ouverture avec une après-midi supplémentaire, le lundi de 14 à 16h. La fréquentation reste stable en ce début d'année après une baisse des inscriptions en 2020, la situation sanitaire n'étant pas étrangère à ce phénomène. La saison estivale commence, et avec elle, le retour de nos fidèles abonnés saisonniers ainsi que les enfants du centre, « Cap Sizun Animation » qui occuperont les locaux de la cantine municipale du 8 juillet au 13 août prochain. Ils seront accueillis au centre par Estelle et Hemidy.

Infos pratiques

Notre site a évolué, l'adresse suivante :

<http://bm.plogoff.opac3d.fr/>,

Ne sera bientôt plus accessible.

Pour consulter notre catalogue et réserver vos livres en ligne, il faudra donc enregistrer notre nouvelle adresse : <https://bibliotheque.plogoff.fr/>



Page d'accueil de notre nouveau site

Un site plus attractif, plus aéré qui facilitera votre navigation. Si vos anciens codes d'accès personnels ne fonctionnent pas, n'hésitez pas à nous contacter, nous pourrions vous en créer de nouveaux.

Vous pouvez toujours nous joindre au 02 98 70 37 97 ou 09 62 63 65 47 et par mail : bibli.plogoff@gmail.com

Découvrez tous vos magazines et journaux en lecture numérique

Pour accéder aux ressources de la bibliothèque Départementale du Finistère en ligne, il est préférable d'utiliser les navigateurs suivants : Firefox, Edge, Opéra... plutôt que Google.

Exposition

Une nouvelle artiste, de Plogoff, expose depuis le 16 juin.

Nicole Cousin est une toute "jeune" artiste peintre qui a attendu la retraite pour démarrer sa passion.

Elle part d'une idée en tête, sans modèle, ni croquis, le pinceau s'exprime librement au gré de ses envies.

Ses peintures sont fraîches et lumineuses...

Merci Nicole de nous faire découvrir ton talent caché !



Vous pouvez venir découvrir son travail à la bibliothèque aux heures d'ouvertures habituelles.



Clin d'oeil

Notre libraire, M Gilbert Thouault, a fait valoir ses droits à la retraite, bien méritée après cette dernière année passée dans des conditions plus ou moins difficiles. Une page se tourne, mais le livre se poursuit...



L'Écume des vents

Les visites du Grand Site de France et les rencontres avec les passionnés/passionnants se sont poursuivies, comme la préparation de la grande journée de restitution pour l'ensemble des groupes ayant participé au projet.



Samedi 27 mars 2021, une quinzaine d'élèves des deux écoles primaires de Scaër, encadrés par la MJC la Marelle, ont profité d'une visite accompagnée de la Pointe du Raz avec Antoine, guide et animateur territorial. Les enfants ont également échangé avec le passionné/passionnant François Spinec, sénar et ligneur. Puis direction Audierne, pour une découverte plus précise du métier de ligneur. François Spinec y a présenté son bateau, "le Patience", amarré à quai à quelques mètres du groupe.



L'équipe de Très Tôt Théâtre et le club photo de la MJC ont également suivi le groupe.

Programmées initialement pendant le confinement de l'automne 2020, les visites de terrain dans le cadre du projet l'Écume des Vents, pour les élèves de l'École du Bout du Monde ont finalement eu lieu mardi 25 mai (pour les CM) et jeudi 27 mai 2021 (pour les CP-CE) à la Baie des Trépassés. Les enfants, répartis en groupe de 4 ou 5, ont profité d'une lecture de paysage basée sur les outils présents dans la malle pédagogique élaborée pour le réseau des Grands Sites de France. Cette lecture se fait par l'observation du paysage environnant avec tous les sens (hormis le goût).



Dimanche 6 juin 2021, les accordéonistes amateurs, accompagnés de quelques professionnels, ont répété sur site devant la

Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun et dans le vallon. Ils ont pu faire résonner la mélodie de l'Écume des Vents pour leur plaisir et celui des visiteurs.

Tout savoir sur L'Écume des Vents : www.tres-tot-theatre.com/lecume-des-vents-projet-participatif-en-finistere

Dimanche 4 juillet 2021: rassemblement final de tous les groupes ayant participé à ce projet, près de 300 enfants accompagnés de leur famille.

Tournage des artistes Nolwenn Leroy et Gaëtan Roussel en mai



© R. Cariou



© R. Cariou

Expositions

Exposition Paysage vécu, paysage perçu du 3 au 28 juin 2021 - Ateliers Jean Moulin - Plouhinec
Réalisée par l'École Supérieure d'Art et de Design d'Angers, sur une proposition du CAUE du Finistère, et sur l'invitation du Syndicat Mixte du Grand Site Pointe du Raz en Cap Sizun.

Le paysage vécu se compose depuis l'intérieur par les habitants. Le paysage perçu est abordé depuis l'extérieur par les visiteurs. Les changements provoqués par les flux et les pressions sont considérés comme des pertes irrémédiables et contredisent à la fois l'attache des habitants au territoire et l'attente des visiteurs d'un paysage immuable. Ces appréhensions divergentes du paysage, somme d'expériences plurielles se cristallisent dans des rapports et des tensions s'inscrivant sur des territoires en transition, au sein desquels des populations différentes composent et font société.

Exposition Bagad et Cercle des Bruyères - L'alliance de la musique et de la danse

Mi-juillet au 31 octobre 2021 - Maison de la Pointe du Raz et du Cap Sizun - Plogoff
À travers cette exposition, le public part à la découverte du Groupe des Bruyères, qui a fêté ses 50 ans d'existence en 2019. Un focus est fait sur le spectacle événement Beg Ar Raz, présenté en décembre 2019 pour marquer ce 50ème anniversaire. Cette présentation du Groupe des Bruyères est complétée par des costumes et un diaporama du spectacle. En parallèle, un défilé Bagad - Cercle, et 2 conférences, la première sur les costumes et la seconde sur la musique, et sur une représentation du Bagadig sont prévus à la Pointe du Raz.



La visite de la Pointe du Raz

Les protocoles établis en 2020 sont reconduits en 2021 :

- Sens de circulation sur les espaces d'accueil (parkings, esplanade, Maison de Site, sentiers...), consignes affichées près des espaces de stationnement
- Respect de la distanciation physique et des gestes barrières
- Port du masque obligatoire dans les bâtiments et la navette

Les visites accompagnées

Au programme : 5 types de visites au choix qui couvrent une grande partie du Grand Site de France :

- Raz, Conte-moi la Pointe
- Veillée crépusculaire
- D'un Pointe vue Rando
- Le Tour du Cap
- La Découverte de la Pointe du Millier

La réservation est obligatoire à visite@pointeduraz.com, plus d'informations :

<https://www.pointeduraz.com/fr/infos-pratiques/visites-accompagnees>



Accès au site de la Pointe du Raz

La contribution des usagers du parking (du 10 mai au 31 octobre 2021) par un forfait journalier de 6,5 € par voiture et 4 € par moto permet de réaliser les travaux d'entretien et de protection du patrimoine paysager du Grand Site de France (5 communes - 8 679 hectares). Elle permet également de financer les projets d'amélioration de l'accueil et de participer au développement du territoire toute l'année.

Les résidents du Cap Sizun bénéficient de la gratuité du stationnement. Il suffit d'enregistrer les véhicules en adressant la carte grise et une attestation de domicile de moins de trois mois (facture eau, EDF...) par mail à : parking@pointeduraz.com

Il est également possible d'opter pour un abonnement permettant un accès illimité au parking pour toute la saison, au tarif de 15 € pour une voiture et de 10 € pour une moto. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter : parking@pointeduraz.com

Le syndicat mixte souhaite que les habitants du Cap et les visiteurs réguliers puissent venir profiter de toutes les animations mises en place

(<https://www.pointeduraz.com/fr/infos-pratiques/visites-accompagnees>) mais aussi de la beauté extraordinaire des paysages : lever ou coucher de soleil, tempête ou mer d'huile... En complément de la découverte du site, vous pourrez vous restaurer et vous faire plaisir auprès des commerçants à votre service pour faire de cette visite un moment inoubliable.

Tribune des élus de l'opposition

Voici plus d'un an que nous œuvrons au sein de la municipalité de Plogoff; comme le temps passe vite !!! Dans de nombreuses communes, le groupe minoritaire choisit de s'opposer de manière frontale à la majorité. C'est une erreur et une perte de temps. Nous n'avons pas souhaité nous inscrire dans cette démarche qui, de notre point de vue, n'est que source de dépense d'énergie inutile et, souvent, vecteur de débats stériles et inopportuns. Avec la majorité, nous avons donc choisi d'avancer ensemble et de construire le plus bel avenir possible pour toutes et tous les plogoffistes. Chacun de vous comprendra qu'il nous faut avancer vite et que nous devons, ensemble, construire pour notre commune ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de plus beau. Cette attitude de saine et franche coopération qui est la nôtre ne doit cependant pas nous amener à tout accepter. Dans de nombreux domaines, nous avons des avis différents qui donnent parfois lieu à des débats contradictoires et animés mais légitimes dans une démocratie. Lorsque nous sommes d'accord, nous votons "oui"; en cas de désaccord, bien évidemment, nous votons "contre". Là où nous sommes sérieusement interpellés et inquiets, c'est par le manque de réflexion et de rigueur dans la présentation des dossiers et des délibérations; ceci nous amène à nous abstenir ou à demander un complément d'explication qui, souvent, ne nous est pas accordé.

Durant cette première année de mandat, nous avons trop souvent dû demander à la majorité de respecter les lois, les textes, les procédures. Dans le passé, nombreux sont ceux qui supposaient l'existence de dysfonctionnements dans la gestion de la commune. Nous avons pu en vérifier l'existence; c'est inconcevable et inadmissible. Alors qu'il est si simple de respecter la réglementation, de nombreuses irrégularités nous sont apparues : désignation de la commission locale des impôts, entretien des routes départementales et communales, vote du budget, révision de la liste électorale, conflits d'intérêts dans le vote des subventions ... Les municipalités précédentes avaient pris leurs distances avec la "Loi". Il nous a fallu réagir pour redonner à notre conseil municipal l'esprit républicain qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Le temps passe vite, le temps est compté et le temps perdu ne se rattrape pas. Notre commune ne peut attendre et de nombreux chantiers doivent être menés. Nous demandons à la majorité d'accélérer dans ses projets et de se mobiliser pour travailler efficacement à l'avenir de la commune.

A toutes et à tous, nous souhaitons un bel été et de beaux moments de détente en famille ou entre amis. Protégez-vous car nous ne sommes pas encore sortis de la pandémie. Sachez que nous sommes toujours disponibles pour vous venir en aide si nécessaire.

Michel Kerloch, Jacqueline Le Barber, Eric langlois.

Réponse à la déclaration de l'opposition du 9/07/2021 sur son site Facebook

Nous venons à l'instant, de prendre connaissance des propos calomnieux proférés à l'encontre des élus du Cap et des Hauts Fonctionnaires de la Préfecture eux-mêmes.

Nous profitons donc de ne pas avoir encore « essoré les pauvres neurones » qui nous restent, pour dire à nos concitoyens à quel point la critique systématiquement négative peut toucher ceux qui se démènent dans un environnement cadennassé et hostile à toute cohabitation de l'humain et de la nature.

En effet, s'agissant du Site de la Baie des Trépassés, nous vous l'avons déjà dit, nous ne sommes pratiquement plus sur le territoire communal. Par le passé, Département et Conservatoire du littoral ont pris possession de ce Site pour en faire un sanctuaire de l'environnement. Les deux communes concernées n'ont pour seules missions que d'assurer la sécurité des personnes et d'exercer la police. A quelques nuances près, nous nous trouvons sur un domaine privé. A ce titre, nous avons le devoir de respecter la propriété du Département.

Que le leader de « Plogoff un nouveau cap » se rassure, lui qui nous prône le dogmatisme de la loi chaque fois qu'il en a l'occasion, nous n'avons pas manqué de suggérer des solutions. Une commission de l'environnement à laquelle participait son premier colistier s'est réunie le 27/01/2021. En toute bonne foi, il aurait été honnête de constater que nous avons fait certaines propositions qui malheureusement sont restées sans réponse. Dans cette affaire, il faut être conscient que nous ne sommes plus les décideurs qu'il fustige. Si les élus sont invités à s'exprimer, en aucun cas, on ne leur demande autre chose que d'exercer le minimum régalién de la commune (sécurité, police).

Cette expérience nous aura convaincu s'il en était besoin, que dans certaines situations, on ne peut satisfaire que des gens décidés à écouter, avancer, construire et qui ne prétendent pas être au-dessus de tous quoi qu'il arrive. A quand faut-il remonter pour qu'une équipe municipale trouve du mérite aux yeux de cette opposition ? Il ne faut pas tout confondre, rigidité et rigueur...etc... Faut-il rappeler qu'en cas de dysfonctionnements majeurs comme cela est dit, nous aurions été condamnés depuis longtemps.

La pratique s'avère souvent plus difficile qu'une critique au ton suffisant et arrogant.

La Majorité municipale

Infos pratiques

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h jusqu'au 31 août 2021 ⁽¹⁾

Site Internet : www.plogoff.fr

Tél : 02 98 70 60 54

Poste

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Bibliothèque

Lundi et mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h
mardi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h

jeudi Portage à Domicile

<https://bibliotheque.plogoff.fr/>

bibli.plogoff@gmail.com - 02 98 70 37 97

Déchetterie Primelin : Nouveaux horaires

Lundi :	Fermée
Mardi :	9h- 12h / 14h - 18h
Mercredi :	9h- 12h / 14h - 18h
Jeudi :	9h- 12h / 14h - 18h
Vendredi :	9h- 12h / 14h - 18h
Samedi :	Fermée

Déchetterie Pont-Croix

Lundi :	9h - 12h / 14h- 18h
Mardi :	9h- 12h / 14h- 18h
Mercredi :	9h - 12h / 14h- 18h
Jeudi :	9h - 12h / 14h- 18h
Vendredi :	9h - 12h
Samedi :	9h - 12h / 14h- 18h

(1) Toute modification paraîtra sur le site internet de la commune et le panneau numérique

Médecins

Cabinet médical de Cléden - 02.98.70.62.08

Cabinet médical d'Esquibien - 02.98.70.20.62

Kinésithérapeute : 02 98 70 33 88

Infirmières : 02 98 70 39 47

Bruits des travaux :

Jours ouvrables : de 8h à 19h30

Samedi : de 9h à 19h

Dimanche et Fêtes : de 10h à 12h



Bel été à tous !

Mairie de Plogoff - Rue Pierre Brossolette - 29770 Plogoff

Tel. 02 98 70 60 54 - mairie.plogoff@wanadoo.fr

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce bulletin.

L'équipe municipale